



PROCES VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
ET LE TRENTE JUIN à 15 heures.**

A LA REQUETE DE :

Monsieur **CHABBAL Julien**, né le 10 avril 1977 à AMIENS (Somme), de nationalité française, directeur vente et marketing et de Madame **LEROY Sophie**, née le 17 novembre 1981 à CAEN (Calvados), de nationalité française, fonctionnaire fonction publique hospitalière,

Demeurant tous deux à SAINT-NOM-LA-BRETECHE (78860), 3 Chemin de l'Abreuvoir.

LESQUELS M'EXPOSENT :

Qu'ils sont propriétaires d'un pavillon sis à SAINT-NOM-LA-BRETECHE (Yvelines), 3 Chemin de l'Abreuvoir, depuis le 09 juin 2018,

Que leur jardin est envahi par du lierre et des feuillages des arbres du voisin de la propriété sise 1 bis Chemin de l'Abreuvoir et appartenant à Monsieur MACHE François Bernard,

Que les feuilles bouchent leurs chéneaux, s'infiltrent sous leurs tuiles et poussent leur clôture,

Que le lierre s'incruste dans les murs du pavillon,

Qu'une infiltration est déjà apparue,

Que les feuilles mortes tombent dans l'escalier descendant vers le parking de la copropriété en sous-sol rendant l'accès difficile et dangereux,

Qu'ils ont dû faire nettoyer et réparer à leurs frais,

Que cette situation les empêche que jouir paisiblement de leur bien et crée des désordres de voisinage,

Que pour la sauvegarde et la défense ultérieure de leurs droits et intérêts, ils me requièrent afin de procéder à toutes constatations utiles.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je soussignée, Maître Marjory FLAMMERY, Huissier de Justice Associé membre de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée COUDERT, FLAMMERY & Associés, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la résidence de COLOMBES (Hauts-de-Seine), 16 avenue Henri Barbusse,

Certifie m'être transportée ces jour et heure indiqués ci-dessus, à SAINT-NOM-LA-BRETECHE (Yvelines), 3 Chemin de l'Abreuvoir, où là étant, en présence des requérants, j'ai constaté ce qui suit :

Jardin arrière :

Au fond du jardin, je peux constater qu'un arbre type Sureau et un autre arbre type noisetier sont plantés juste derrière la clôture des requérants.

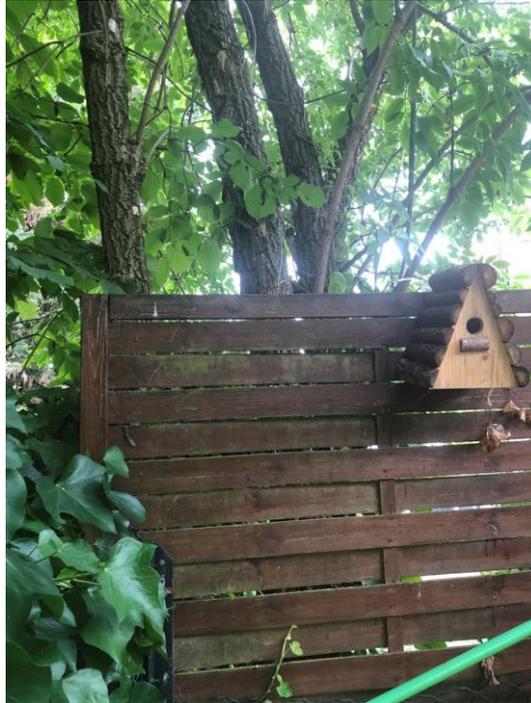
Les arbres s'élèvent sur environ 5 mètres de hauteur, bouchant l'horizon.

Les branchages et feuillages de ces deux arbres débordent sur le jardin des requérants et des feuilles tombent dans leur jardin.

Les requérants me prient de noter que notamment les baies du Sureau, lorsqu'elles tombent dans le jardin, sont glissantes et collantes.

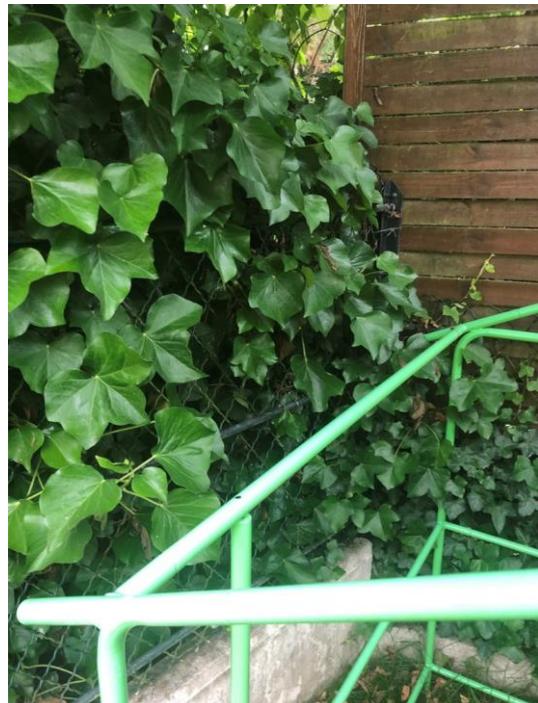


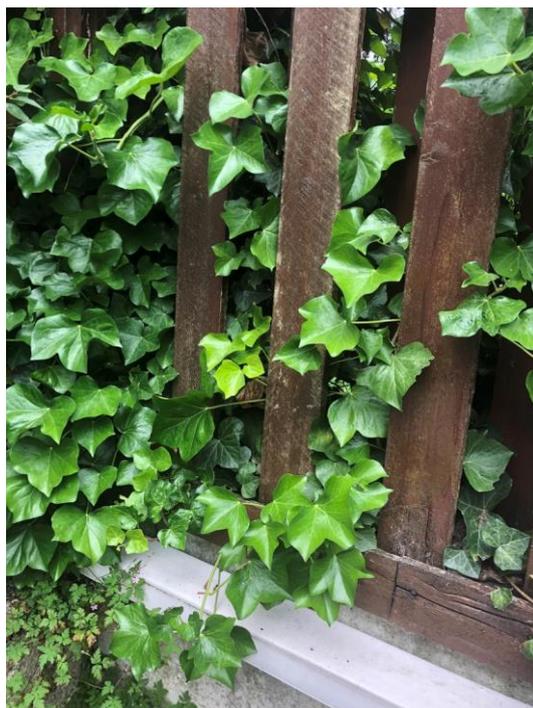
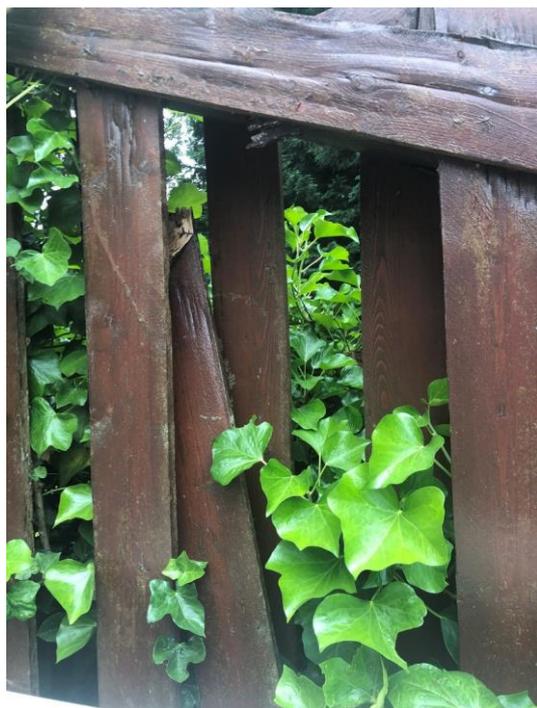


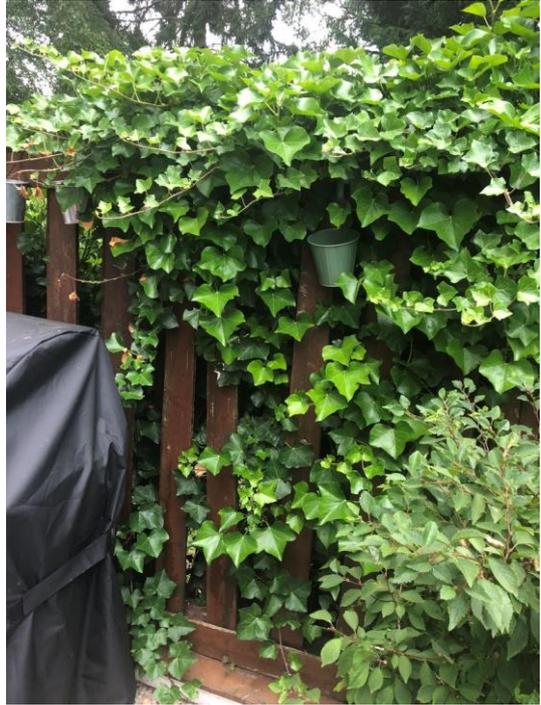


Du lierre provenant de la propriété voisine s'incruste dans la clôture des requérants pour déborder de leur côté.

Le lierre pousse la clôture en bois dont je constate que plusieurs lames sont cassées.





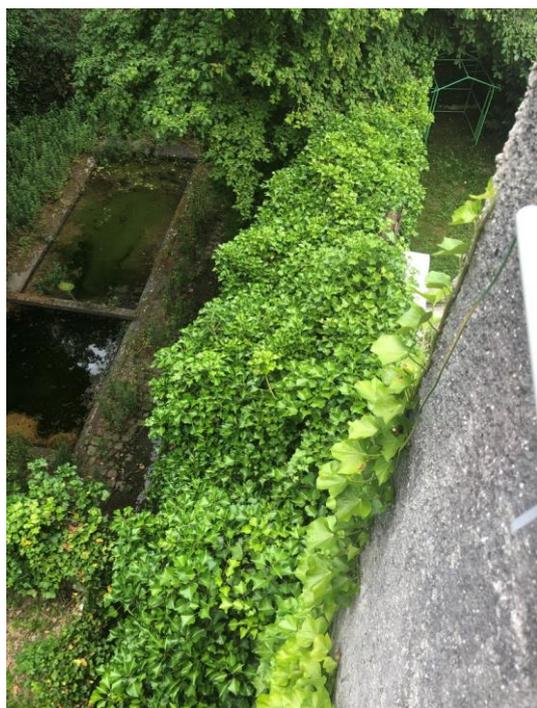




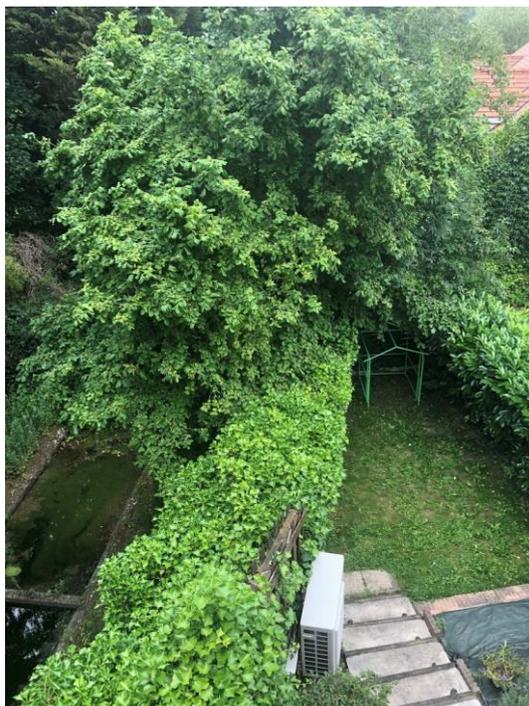
Le lierre s'agrippe à la façade arrière et sur le pignon des requérants, notamment autour de la descente d'eaux pluviales et de la goulotte d'alimentation électrique.



Vues du jardin et du pignon du pavillon des requérants depuis la terrasse du premier étage :







Infiltration :

Une infiltration apparaît au plafond de la chambre parentale (sur terrasse), avec une fissure du revêtement et des cloques.

Au droit de cette dégradation, je constate la présence d'une fenêtre de toit.

Les requérants me prient de noter que les feuilles du voisin s'étant incrustées sous les tuiles, l'étanchéité de la fenêtre a été altérée, et ils ont dû faire intervenir un couvreur pour réparer les désordres.



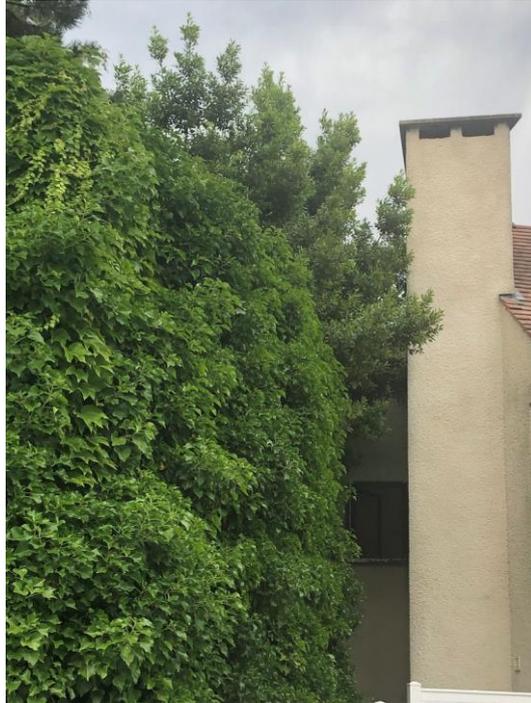
Côté rue, je constate que les arbres s'élèvent également à hauteur d'environ 5 mètres de hauteur et leurs branchages et feuillages débordent l'escalier descendant au parking souterrain, réduisant ainsi la largeur du passage.

Des feuilles mortes jonchent également ledit escalier et son palier d'accès au parking souterrain.









Enfin, au pied de la clôture des requérants, de petits branchages morts sont présents sur le trottoir.

Les requérants me déclarent qu'ils sont obligés de nettoyer régulièrement afin d'éviter un accident de piéton.



TELES SONT MES CONSTATATIONS.

De tout quoi j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 16 pages, auquel j'ai intégré mes photographies numériques corroborant mes constatations, pour servir et valoir ce que droit.

Coût de l'acte : 320 € TTC

Maître Marjory FLAMMERY
Huissier de justice Associé

Maître
Marjory FLAMMERY
Huissière de Justice Associée

